



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

navigation

Question écrite n° 62057

Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite connaître de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement le pourcentage de vols retardés de plus de 15 minutes au départ de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur pour les années 1998, 1999, 2000 et depuis le 1er janvier 2001. A titre de comparaison, il souhaite connaître également la moyenne de ces retards pour les autres aéroports français.

Texte de la réponse

En France, le pourcentage des vols commerciaux retardés de quinze minutes et plus, toutes causes confondues, au départ des 14 aérodromes métropolitains qui représentent 98 % du trafic de passagers, s'est élevé à 32,8 % en 1998, 39,3 % en 1999 et 35,2 % en 2000. Sur les cinq premiers mois de l'année 2001, ce pourcentage s'élève à 31,5 %, soit au même niveau que l'an passé, à même époque. Pour l'aéroport de Nice - Côte d'Azur, ce même pourcentage a été de 39,9 % en 1998, de 49,4 % en 1999 et de 44,9 % en 2000. Sur les cinq premiers mois de l'année 2001, il est tombé à 37,6 % contre 38,6 % pour la même période de l'année précédente. Mais ces chiffres globaux masquent de fortes disparités comme l'a montré l'étude menée avec les professionnels concernés en juin 2000 sur la ligne Paris-Orly - Nice : la part des vols retardés de quinze minutes et plus au départ de Nice à destination de Paris-Orly était de 28 % alors que globalement, pour tous les types de vols commerciaux au départ de l'aéroport, toutes compagnies confondues, elle s'élevait à 56 %. Pour la navigation aérienne, l'indicateur de performance retenu au niveau européen est le retard moyen par vol. Ce dernier s'est établi à 5'42" en 2000 contre 8'54" en 1999 et 4'54" en 1998. Sur les cinq premiers mois de l'année 2001, avec 4'12", cet indicateur reflète une performance égale à celle de l'an passé, sur la même période. De par sa situation géographique et son activité, l'aéroport de Nice - Côte d'Azur reste un aéroport difficile en matière de gestion de la circulation aérienne. En outre, les difficultés d'écoulement du trafic peuvent être aggravées par de mauvaises conditions météorologiques et par l'impact de certains événements, comme le Grand Prix de Formule 1 de Monaco, qui peut engendrer un trafic supplémentaire de près de 20 %.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62057

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2001, page 3348

Réponse publiée le : 13 août 2001, page 4692